



communiqué

N°: 200
No.:

Le 19 novembre 1986

RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui le doublement, au cours des quatre prochaines années, des fonds actuellement consacrés aux programmes des relations culturelles internationales (RCI).

Le ministre a fait remarquer que les programmes culturels internationaux expriment toute une gamme de réalisations canadiennes dans le domaine des arts (arts d'interprétation, arts visuels, littérature, film et vidéo) et dans celui des relations avec les universités (études canadiennes, bourses, échanges universitaires), sports, et échanges de personnes.

Le ministère des Affaires extérieures attache beaucoup d'importance à la nécessité de mieux faire connaître le Canada à l'étranger, notamment chez nos principaux partenaires comme les États-Unis, le Japon, et d'autres nations asiatiques et européennes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait observer que, de même que les gens traitent de façon plus ouverte et plus régulière avec des personnes qu'ils connaissent, de même les pays coopèrent plus volontiers avec ceux qu'ils connaissent et respectent. En soulignant sa présence à l'étranger par des innovations culturelles, le Canada renforce son image de société industrielle avancée et à multiples facettes.

.../2

Nos troupes artistiques et nos artistes sont pour le Canada des ambassadeurs culturels particulièrement efficaces. Comme l'a mentionné M. Clark, un programme enrichi de relations culturelles internationales reflète notre confiance en tant que nation; il conforte le gouvernement dans sa conviction que les Canadiens peuvent faire concurrence aux plus grands de ce monde. Du fait de son expansion, ce programme offrira à nos artistes, à nos universitaires et à nos équipes de nouvelles possibilités de faire connaître leurs réalisations et, grâce à ces dernières, d'attirer l'attention sur le Canada.

Le ministère des Affaires extérieures administrera le programme, en consultation avec des spécialistes des divers ministères et organismes culturels gouvernementaux, ainsi qu'avec des organisations artistiques, universitaires et sportives.

RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Le gouvernement canadien n'appuie les relations culturelles internationales que depuis relativement peu de temps. À ce point de vue, le Canada, qui a commencé il y a seulement vingt ans à tenir compte des programmes culturels internationaux dans sa politique étrangère, est en retard par rapport à la plupart des grandes nations. Le montant des fonds actuellement consacrés aux activités artistiques, universitaires et sportives dans le monde, est de 10 millions \$ par an.

La majoration des crédits annoncée aujourd'hui par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est une marque de confiance du gouvernement à l'égard des communautés artistiques, universitaires et sportives canadiennes. Cette décision réaffirme également l'importance des relations culturelles internationales qui, en faisant mieux connaître l'excellence canadienne à l'étranger, contribuent aux objectifs de la politique extérieure.

En ce qui concerne les arts, les Affaires extérieures veulent, grâce à leur programme, mettre en valeur les réalisations artistiques canadiennes, renforcer la présence de nos artistes, et leur assurer plus de débouchés. Le ministère appuie, de ses conseils et par ses subventions, les tournées organisées par des artistes et par des troupes dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. La récente tournée de l'orchestre symphonique de Toronto en Europe montre qu'il existe entre les gouvernements, les commanditaires privés, et les troupes et compagnies artistiques une collaboration grâce à laquelle d'importantes tournées peuvent être montées et susciter l'attention des critiques et du public. Grâce à l'augmentation des crédits, il sera plus facile aux artistes, groupes et promoteurs d'étendre leur renommée, notamment aux États-Unis, au Japon et dans d'autres pays importants d'Asie, et de maintenir leur présence en Europe. Les fonds accordés par les Affaires extérieures permettront en outre de mieux faire connaître le Canada dans le domaine de l'enregistrement populaire.

Pour ce qui est des arts visuels, les Affaires extérieures veilleront à ce que des expositions d'art et d'objets canadiens soient présentées régulièrement dans des musées et des galeries réputés. On encouragera les galeries d'art à exposer des oeuvres canadiennes d'art contemporain. Le Canada est le clou d'une exposition d'art qui se tient actuellement à Cologne. Les ressources supplémentaires qui viennent d'être annoncées permettront d'assurer notre présence à d'autres foires, festivals et expositions d'importance.

Dans le domaine de la littérature, les nouvelles orientations mettront l'accent sur la traduction et l'édition d'ouvrages canadiens dans d'autres langues, par exemple en japonais et en espagnol. En effet, si nous voulons promouvoir nos publications littéraires et savantes sur certains nouveaux marchés clés, nous devons veiller à ce qu'un plus grand nombre d'ouvrages soient disponibles dans la langue de ces pays.

Les crédits supplémentaires accordés aux relations académiques serviront à accroître le nombre et la valeur des bourses décernées par le gouvernement du Canada. Le ministère peut maintenant accorder plus d'attention au renforcement des aspects scientifiques et technologiques des programmes de recherche et d'échanges à l'intention des étudiants diplômés et de ceux qui font des études supérieures. En ce qui concerne les études canadiennes, on s'appliquera à promouvoir la recherche sur le Canada et à lancer des programmes de rayonnement pour éveiller l'intérêt des élèves du primaire et du secondaire à l'égard de notre pays. En outre, on créera un programme visant à encourager un appui financier correspondant de la part du secteur privé.

Par "études canadiennes" on entend l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada. Rien qu'aux États-Unis, environ 20 000 étudiants suivent chaque année des cours sur le Canada, lesquels sont dispensés dans environ 25 % des universités et dans quelque 23 disciplines ou écoles professionnelles. Il existe des centres ou des programmes d'études canadiennes dans plus de 40 universités américaines. Ce réseau s'étend également à 13 autres pays d'Europe et de la région Asie-Pacifique, où des universitaires conseillent l'administration, le monde des affaires et la presse. Ils écrivent sur le Canada et forment les futures générations de dirigeants. De

cette façon, les gens finissent à la longue par connaître et comprendre le Canada.

Dans beaucoup de sports importants, le Canada se range parmi les quinze premiers pays du monde. C'est grâce à des manifestations sportives, comme les Jeux olympiques, que nous pouvons faire connaître nos athlètes au reste du monde. Les sportifs en effet attirent un public non seulement différent de celui que rejoignent les artistes et universitaires, mais aussi plus nombreux. Les Affaires extérieures encourageront davantage les tournées de nos grandes équipes nationales et de nos athlètes de talent et aideront à fournir une aide technique aux centres d'entraînement et aux installations sportives dans les pays prioritaires, où d'autres activités liées aux relations culturelles internationales seraient plus difficiles à organiser ou moins efficaces.

Le défi, dans le domaine des relations culturelles internationales, consiste à tirer parti des points forts et de la réputation du Canada et à adapter nos programmes à des marchés précis. Le ministère disposant à présent de plus de ressources, il peut renforcer les programmes actuels et forger de nouvelles orientations qui nous permettront de mieux nous imposer aux yeux des responsables et des leaders d'opinion dans les pays qui sont nos principaux partenaires.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de contacter Cecil Rabinovitch (613) 992-0969.